

PROGRAMME DE COOPÉRATION CULTURELLE RÉGIONALE C C E / C I C I B A



Ce premier programme de coopération culturelle régionale, financé par le Fonds Européen de Développement (FED) vient en application directe des accords de LOMÉ III concernant l'enracinement du développement dans la culture de chaque peuple. Le programme vise particulièrement la mise en valeur des principales références culturelles des pays d'Afrique Centrale et le renouvellement de leur identité culturelle dans le monde moderne.

Il apporte un soutien pour la réalisation de nombreux micro-projets au profit des populations des Etats-membres du CICIBA (Centre International des Civilisations Bantu) : Angola, Centrafrique, Comores, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, Rwanda, Saõ Tomé e Príncipe, Zaïre et Zambie ainsi que le Cameroun.

Le programme doit stimuler les deux fonctions : **MÉMOIRE** et **CRÉATIVITÉ** des cultures Bantu pour leur contribution au processus de **DÉVELOPPEMENT**.

Ainsi, ce programme prévoit-il en priorité un appui à une politique organisée du patrimoine visant à sauvegarder les fonds déjà constitués, comme à les compléter par les traces et les témoignages les plus significatifs des cultures traditionnelles Bantu, dont les formes "classiques" sont maintenant en voie de disparition.

Des appuis à la collecte suivront l'identification des lacunes principales à partir des inventaires (traditions orales, pratiques sociales, savoirs techniques, expressions artistiques etc.).

D'autre part, certains domaines d'expression contemporaine particulièrement significatifs pour leur potentiel d'intégration créative entre traditions et modernité, seront incités dans leur production et soutenus pour leur diffusion et leur rentabilité (arts plastiques, artisanat, théâtre, musique, danse etc.)

Dans l'optique du développement, une attention particulière sera portée au repérage et à une meilleure identification des composantes culturelles fécondes sur lesquelles peuvent s'appuyer de façon légitime des modes de production et d'organisation dans le contexte moderne. L'efficacité de certaines initiatives productives originales pourra ainsi être mise en évidence.

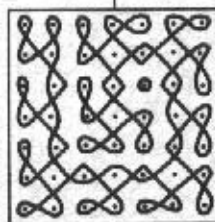
Un réseau régional d'opérateurs culturels CICIBA sera sollicité en liaison avec les Ministres de la Culture dans chaque pays pour mener à bien les activités décentralisées du programme, ce qui donnera au CICIBA une dimension opérationnelle dans toute la région. Le programme favorisera le partenariat à tous les niveaux (O.N.G., personnalités culturelles, formules et initiatives informelles) et recherchera des coopérations méthodologiques et de cofinancements en Europe. (Musées, Instituts africanistes, Organismes de coopération culturelle).

L'exécution du programme est prévue pour une période de 4 ans. Le programme sera financé à raison de 5.600.000 écus (soit environ 1,9 milliard de francs CFA pour le réseau et les actions dans les 11 pays).

Les ressources se répartissent en trois rubriques (A, B, C) qui seront chacune mises en œuvre dans les onze pays concernés et valorisées au plan régional par le siège du CICIBA à Libreville. Ces rubriques peuvent être résumées ainsi :

A - Mémoire : sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel

Après un premier travail d'inventaire appuyé par les microstations CICIBA dans chaque pays, une équipe interdisciplinaire sera animée en vue de la sauvegarde du patrimoine, de la collecte des données, des enregistrements et des objets les plus intéressants mais aussi les plus menacés. Les produits documentaires de la collecte et des



actions de conservation, qui enrichiront la banque de données du CICIBA par ses antennes nationales, devront être utilisés au niveau tant national que régional pour des productions culturelles et des activités d'animation. L'appui technique des grandes institutions africanistes Européennes sera sollicité.

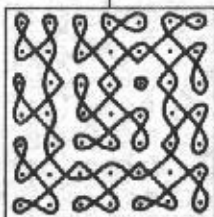
B - Créativité

- Dynamique culturelle du développement

Une série de micro-projets visant à promouvoir les activités d'expression contemporaine marquantes, ou de production reposant sur les dynamiques culturelles endogènes sera soutenu, dans la mesure où, transcendant les particularismes ethniques, elles peuvent apporter une vitalité culturelle et économique au profit des populations.

Des formules de promotion efficaces seront adaptées pour la production dans les domaines des arts plastiques, artisanat, musique, danse, théâtre d'intervention pour le développement, animation culturelle médiatique, audiovisuel, photo, édition, etc.

Les actions créatives prenant appui sur les ressources de la tradition seront particulièrement encouragées. Un système d'approvisionnement en matériaux importés pour les artistes et les artisans permettra de faciliter leur production sur la base d'échanges, d'incitations par thème et d'expositions.



Les démarches "culture et développement" seront menées sur la base d'analyse de situations réelles par de petites équipes dirigées par un anthropologue, capables de produire de courtes monographies utilisables comme des "cas" recueillant les points de vue des divers protagonistes dans l'organisation; on recherchera une application pratique à ces recherches-actions.

C - Renforcement et animation du réseau régional

Le programme sera coordonné dans chaque pays par un correspondant à la fois gestionnaire et animateur. Celui-ci devra pouvoir s'appuyer sur les services de la microstation CICIBA existante, et en principe sur une structure nationale d'accueil pour développer un pôle culturel CICIBA.

Des moyens complémentaires d'installation pourront être mis en œuvre en fonction des besoins et capacités d'animation culturelle assumées par chaque réseau national pour ses publics.

Des budgets pourront être réservés à des animations culturelles avec les médias nationaux, pour donner une visibilité et un impact aux opérations et résultats du programme (documentaires, débats, prix, jeux, etc.). Certaines actions seront orientées vers les publics scolaires.

Les productions significatives seront soutenues par des actions de plus grande envergure, au plan régional, prévues et adaptées avec le siège du CICIBA (reportages, éditions, festivals, etc.).

Nous appelons les ARCHÉOLOGUES intéressés par des actions dans les pays-membres (Angola, Centrafrique, Comores, Congo, Guinée Équatoriale, Rwanda, Saõ Tomé e Príncipe, Zaïre, Zambie et Cameroun) à nous soumettre leurs projets (orientés vers une production concrète) accompagnés de la fiche jointe. En particulier s'il s'agit de collectes et de productions diffusables (manuscrits, vidéos, thèses) sur les axes suivants :

- ethnoarchéologie de la céramique et des métallurgies du cuivre et du fer.
- aire Kongo-Teke : région de M'Banza Kongo.

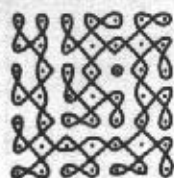
Pour tout renseignement pratique, écrire à :

**PROGRAMME de COOPÉRATION CULTURELLE RÉGIONALE CCE/CICIBA
CELLULE de COORDINATION**

à l'attention de M. Jacques de VILMORIN, Directeur du Programme
B.P. 321

LIBREVILLE - G A B O N

☎ : [19-241] 70.34.48 - Fax [19-241] 70.34.49



Programme de coopération culturelle régionale CCE/CICIBA

FICHE de présentation d'un PROJET CULTUREL

(premier cadrage pour sélection avant estimation)

Pays concerné :

TITRE PROVISoire DU PROJET :

Indiquez le domaine culturel concerné :
(ex. tradition orale, théâtre, sociologie du développement...)

Localisation du projet :

Durée d'exécution prévue :

NOM de l'opérateur : Age

Institution :
Quelle est la part de temps que pourra vous accorder l'institution dont vous dépendez, pour la réalisation de ce projet ?

Adresse : 

Titre : Formation

A quels besoins socio-culturels le projet répond-il ?

.....
.....

Quels effets en attendez-vous ?

.....
.....

Quel public pensez-vous toucher avec les résultats ?

.....
.....

Par quels moyens souhaitez-vous le toucher (colloque, publication, émission radio etc.) ?

.....
.....

Résumé des objectifs du projet (en termes de résultats concrets) :

.....
.....
.....
.....
.....

Qu'avez-vous déjà effectué sur le projet ?

.....
.....

Le programme a-t-il déjà fait l'objet d'une recherche documentaire ?

.....
.....

Avez-vous connaissance de projets antérieurs comparables sur ce thème ?

.....
.....

Sur quelles références méthodologiques vous appuyez-vous ?

.....
.....

RÉALISATION TECHNIQUE DU PROJET : principales phases prévues :

PHASE I Durée :

Résultat produit à son terme :

PHASE II Durée :

Résultat produit à son terme :

PHASE III Durée :

Résultat produit à son terme :

Avec quelles tutelles institutionnelles le projet est-il en relation ?

Le projet a-t-il déjà recueilli un soutien institutionnel technique ou budgétaire ?

Autorisations particulières et appuis administratifs nécessaires (ex. droits d'auteurs, laissez-passer etc.)

Coordonnées des principaux interlocuteurs concernés par le projet :

NOM
Institution Adresse

NOM
Institution Adresse

NOM
Institution Adresse

Personnel d'exécution TECHNIQUE nécessaire :

Estimation des moyens techniques et logistiques nécessaires :

COÛT TOTAL estimé (à détailler par grands postes) :

Part de financement demandée au programme CCE/CICIBA :

Autres bailleurs de fonds :

Points sensibles à surveiller pour la réussite du projet :

Date :

Nom du rédacteur

Nom de l'opérateur (si différent)